

## La Presle: inventaire d'archives

<b>1. Zone d'identification</b>	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	La Presle
1.3. Autres formes du nom	La Presle, dite des 4 vallées
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1. Dates d'existence	2002 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>La Presle a été créée en 2002. Il s'agissait à l'origine d'une association de riverains d'une dizaine de personnes luttant contre la création d'un stockage de produits phytosanitaires à Faverolles. Après le succès de son action, la Presle s'est engagée contre la construction par une coopérative d'un silo de grains avec une extension de stockage de produits phytosanitaires à Coulombs près de Nogent-le-Roi. Cette action a demandé à l'association un important travail d'information et est allée jusqu'au tribunal. Cependant, la procédure judiciaire s'est soldée par un échec vers 2005 – 2006.</p> <p>Malgré cet échec, la Presle poursuit son engagement de protection de la nature et de l'environnement en faisant notamment la promotion d'une agriculture biologique. Dans le cadre de cette démarche, l'association se rapproche de la ferme bio de « Néron » et mène vers 2010 une opération de sensibilisation auprès de communes dans l'objectif d'introduire des produits bio dans les cantines scolaires. La Presle entame alors un rapprochement avec les GAB (groupes d'agriculteurs biologiques) et SELF Bio Centre (implantation dans le secteur de l'alimentation dans les lycées). Malgré plusieurs échecs, l'association poursuit jusqu'à aujourd'hui la promotion de l'alimentation bio dans la restauration collective en travaillant notamment avec la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB).</p> <p>La Presle mène également depuis une dizaine d'années le suivi écologique de la rivière Maltorne. Des relevés sont réalisés deux fois par an en dix points de la rivière. Toujours dans cette démarche de protection de la rivière, l'association a créé un aménagement pédagogique en invitant les Maires des Communes bordant la Maltorne. Un partenariat s'est par la suite développé entre la Presle, la commune de la Boissière (située à la source de la Maltorne), l'école élémentaire, la ferme de la Tremblaye, et l'école Herriot (internat de primaires sur le modèle d'un éco-établissement scolaire). Dans le cadre de ce partenariat, un projet d'aménagement des berges a été lancé à partir de la source. La Presle encadre également tous les jeudis, sous la forme d'un tutorat, des étudiants stagiaires en BTS GPN (gestion Protection de la Nature) qui réalisent des animations ou des présentations de travaux.</p> <p>En parallèle, la Presle a mené de nombreuses réflexions sur de</p>

## La Presle: inventaire d'archives

	<p>multiples sujets environnements en s'appuyant sur les passions des bénévoles (la gestion des déchets, la sensibilisation au compostage...).</p>
2.3. Lieu	Faverolles.
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>En tant qu'association de la Protection de la nature et de l'environnement, la Presle s'est fixée pour principaux objectifs d'assurer la transition écologique, d'alerter et de participer au débat public, de valoriser le patrimoine environnemental, et de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement à Faverolles et dans la Communauté de communes.</p> <p>Les principales activités menées par l'association sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au débat public dans le cadre de luttes telles que les créations et extensions de stockages de produits phytosanitaires à Faverolles et à Coulombs.</li> <li>• Assurer la promotion de l'agriculture biologique (notamment dans la restauration scolaire) et de manière plus générale, construire une réflexion sur la question alimentaire inscrite dans une démarche globale de protection de la nature et de l'environnement.</li> <li>• Protection et mise en valeur des rivières (principalement la Maltorne grâce à la réalisation d'aménagements, d'un suivi écologique régulier et du tutorat d'étudiants stagiaires en BTS GPN...).</li> <li>• Réflexions et actions autour de la question des déchets (sur le compost (dont réalisation d'une enquête sur la fonction du composteur), l'épandage des boues d'Achères, la méthanisation de la ferme de la Tremblaye (question des déchets ultimes).</li> <li>• Réflexions sur de multiples sujets environnementaux en s'appuyant sur les passions des bénévoles.</li> </ul> <p>La Presle publie également une lettre d'information intitulée la « Feuille de Presle » au rythme de quatre éditions par an (format recto verso 4 fois /an).</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>La Presle est composée d'un bureau d'environ 10 membres. Le Conseil d'Administration se réunit environ quatre fois par an. L'association organise son Assemblée générale une fois dans l'année.</p> <p>La Presle s'organise autour de 15/20 bénévoles actifs pour une quarantaine d'adhérents.</p>
<b>3. Zone des relations</b>	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Monde associatif : Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL) (membre), Bio Centre, GAB (groupes d'agriculteurs biologiques), Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB).</p> <p>Collectivités : communes de la Boissière et de Faverolles.</p>

## La Presle: inventaire d'archives

	Écoles. Étudiants stagiaires en BTS GPN
3.2. Type de relations	Avec le monde associatif : adhésions (FEEL, Bio Centre) et/ou actions communes. Partenariat avec les communes de la Boissiere (avec subvention) et de Faverolles, l'école élémentaire, la ferme de la Tremblaye, et l'école Herriot dans le cadre du projet d'aménagement de la Maltorne. Tutorat d'étudiants stagiaires en BTS GPN.
<b>4. Zone du contrôle</b>	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juillet 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Martine Trofleau, Présidente de la Presle <sup>1</sup> .

### Présentation du contenu conservé par La Presle chez Martine Trofleau<sup>2</sup> :

Statuts.

Fonctionnement et activités de la Presle :

Comptes-rendus ;

Actions communes et relations avec la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL) et BIO Centre ;

Contentieux : extension du silo de Coulombs (0,30 ml) ;

Notes de conférences et d'entretiens.

Documentation :

Lettres d'information « Feuille de Presle » : 60 numéros (2002-2018) (0,20 ml), divers.

<b>Dates extrêmes</b>	2002-2018
<b>Métrage linéaire conservé</b>	1,0 ml
<b>Stockage bureautique conservé</b>	Archives essentiellement numériques (volume : 5 Go) Classement dans des dossiers selon le thème et l'activité et l'action : abeilles, adhérents, administration, Assemblée Générale et Conseil d'Administration, Agence de l'eau Seine-Normandie, Agroécologie, alimentation, arbres et haies, bassins de captage,

<sup>1</sup> Martine Trofleau est également l'actuelle Présidente de la FEEL.

<sup>2</sup> Les archives de La Presle sont essentiellements numériques et non sur support papier (cf. ci-après).

## La Presse: inventaire d'archives

	agriculture et alimentation biologique, biodiversité, compostage, déviation de Nogent-le-Roi, déchets, eau, démocratie environnementale, fumier épandage.
<b>Accroissement</b>	Fonds non clos.
<b>Mode de classement et état de conservation.</b>	Très bon état de conservation des archives qui sont classées dans des dossiers et des classeurs.
<b>Localisation physique</b>	Faverolles
<b>Modalités d'accès</b>	Sur demande auprès de l'association : Courriel : <a href="mailto:lapresle@orange.fr">lapresle@orange.fr</a>